

Allo la planète ? No 21 Retour au bureau !

Christophe est revenu cette semaine au siège d'AREALTI, inoccupé depuis le 16 mars. Rien n'a bougé depuis cette date, chacun va retrouver son bureau. Vous allez cependant trouver quelques petits changements, détaillés dans les procédures affichées sur place et que vous trouverez à la fin de cette newsletter. Le retour au bureau s'effectuera à partir du mardi 2 juin en fonction des disponibilités liées aux gardes d'enfants.

Dans l'ascenseur

Les consignes sont données par le bailleur. Laissez sortir les personnes de l'ascenseur avec au moins 1 mètre de distance et ne l'utilisez qu'une seule personne à la fois.

Dans le sas d'entrée AREALTI

Vous trouverez une table avec du gel hydroalcoolique, un thermomètre sans contact, des gants et des masques.

1. Vous devrez vous laver les mains à chaque entrée dans les locaux puisque vous avez touché poignées de porte, boutons d'ascenseur et autres objets avant de monter ou en revenant des toilettes.
2. Vous devrez prendre votre température entre les 2 yeux en tenant le thermomètre face à vous près du front, sans contact, et en appuyant sur le bouton jusqu'à sentir une vibration. Toute personne ayant une température supérieure ou égale à 37,5°C après 2 mesures ne pourra accéder aux bureaux et devra rentrer chez elle et consulter un médecin pour arrêt de travail et soins.
3. Vous devrez vous désinfecter les mains au gel après avoir reposé le thermomètre.
4. Vous pourrez prendre deux paires de gants. Ceux-ci sont lavables au gel hydroalcoolique.
5. Vous mettrez et ajusterez votre masque. Vous pourrez en prendre deux, en tissu lavable.



Les visiteurs extérieurs sont soumis aux mêmes consignes.

Dans les locaux

Le premier bureau à droite est dédié exclusivement à la livraison des colis qui y resteront 48 heures avant de pouvoir être ouverts.

La **salle de réunion** accepte 4 personnes maxi et chacun doit respecter le sens de circulation pour entrer et sortir individuellement. Emmener son gel individuel. Port du masque obligatoire. Respecter les marquages au sol pour les distanciations et sens de circulation. Les réunions ne doivent pas dépasser 1h suivie d'une ventilation de la salle 15 minutes mini. Les consignes d'utilisation sont rappelées sur la porte d'entrée.



Salle de réunion 4 personnes et salle de confinement

Dans l'espace d'accès aux bureaux, les différentes consignes sont rappelées par affichage. Respecter les distances et le sens de circulation.

Le **couloir principal** étant trop étroit pour se croiser, un sens de circulation est instauré avec priorité aux sortants en harmonie avec les nécessités incendie. On n'emprunte le couloir que s'il est libre.



AREALTI

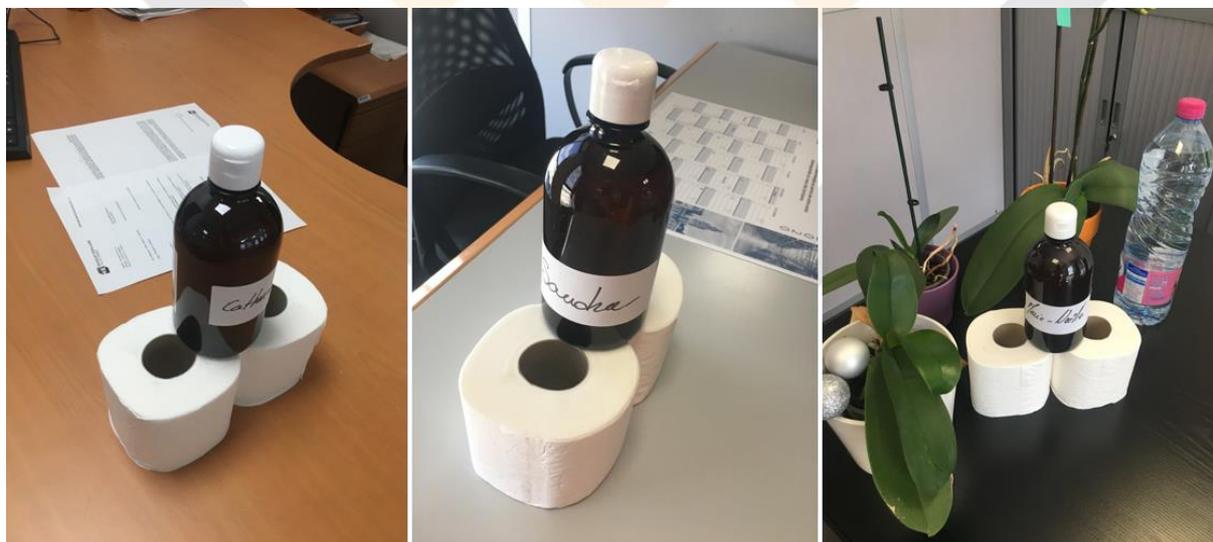
CONSEIL ET INGÉNIERIE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS



Sens de circulation dans le couloir

Le port du masque est obligatoire en circulant dans les locaux. Le masque peut être enlevé dans chaque bureau individuel porte refermée. Pas de réunion dans les bureaux individuels. Les consignes à suivre dans les bureaux sont rappelées à chaque porte.

Chacun trouvera sur son **bureau** un lot individuel comprenant une bouteille nominative et personnelle de gel hydroalcoolique, des rouleaux de papier toilette, des stylos, des sacs poubelle et une bouteille d'eau pour les plantes vertes.



Le bureau central de réunion 2 personnes est condamné. Il devient une **salle de confinement** et servira si nécessaire à isoler une personne présentant de la température en cours de journée ou tout autre symptôme, en attendant d'être prise en charge par les pompiers. Christophe dispose d'un deuxième thermomètre.



AREALTI

CONSEIL ET INGÉNIERIE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS

La **salle de cantine** est condamnée. Chacun pourra prendre ses repas dans son bureau et est responsable de sa poubelle. Il doit la vider lui-même et porter le sac fermé à la déchèterie générale des bureaux.

La sortie directe vers les **toilettes** communes de l'étage est condamnée. Chacun doit sortir des locaux pour aller aux toilettes et en revenir par le sas d'entrée en répétant les mesures d'entrée : lavage des mains au gel et température. **La vaisselle est interdite aux lavabos** des toilettes.

Il n'y a plus de ventilateur individuel dans les bureaux. Les locaux seront ventilés chaque soir et à la discrétion de chacun disposant d'une fenêtre en journée. La femme de ménage ne vient pas jusqu'à nouvel ordre. Il n'y a plus d'imprimante copieur partagé.



Une **salle de convivialité** est mise à disposition pour des réunions de 2 personnes maxi. Le port du masque et des gants nettoyés au gel y est obligatoire et la distanciation entre les fauteuils est respectée. On peut y brancher un ordinateur portable sur le réseau et le raccorder à un écran.



Salle de convivialité

Lors de votre première rentrée dans les locaux, il vous sera également remis un désinfectant et des lingettes de désinfection du bureau (clavier, téléphone, poignées, etc.),



Voilà, il va falloir faire avec ces contraintes quelque temps et la convivialité à laquelle Christophe est si attaché va manquer... Même si le Premier Ministre a annoncé jeudi un assouplissement des règles de déconfinement à partir du 2 juin, il convient de ne pas baisser la garde et de rester prudent encore dans les semaines à venir.

Vous trouverez ci-après le rappel des consignes ARealTI telles qu'affichées dans les bureaux.

29 mai 2020

OBLIGATOIRE A CHAQUE **ENTREE DANS LES LOCAUX**

- 1) Désinfectez-vous les mains avant de prendre l'appareil de mesure de votre température**
- 2) Lire attentivement la consigne**
- 3) Contrôler votre température par thermomètre frontal sans contact.**

Toute personne après 2 mesures, ayant une température supérieure ou égale à 37,5°C, ou refusant le contrôle, ne pourra accéder aux bureaux.

- 4) Désinfectez-vous les mains après avoir posé le thermomètre.**
- 5) Mettre et ajuster votre masque**
- 6) Vous pouvez entrer dans les bureaux**

Bonne journée

Obligation à l'intérieur des locaux. Consignes

- 1) **Le port du masque pour la circulation à l'intérieur des locaux est obligatoire.**
- 2) **Respecter les marques au sol et sens de priorité de circulation. La sortie du bureau est prioritaire à l'entrée. (Merci d'attendre dans la zone d'attente dédiée)**
- 3) **Les réunions sont tolérées dans la salle de réunion à l'entrée, le port du masque est obligatoire, en respectant la distanciation sociale **maximum 4 personnes et d'une durée 1 h. Ventiler le bureau 1/4h****

Toute personne ne se conformant pas à ces directives se verra refuser l'entrée dans les locaux.

Consigne à l'intérieur de son bureau

- 1) Enlever son masque dans son bureau est toléré, à condition que la porte du bureau soit fermée.**
- 2) Les réunions dans les bureaux individuels sont strictement interdites, chacun reste confiné dans son bureau.**
- 3) Ventiler son bureau au minimum ¼ heure par jour.**
- 4) Le coin repas est fermé jusqu'à nouvel ordre : la collation et le déjeuner est donc toléré dans son bureau.**
- 5) La poubelle du bureau est à vider une fois par semaine et à déposer individuellement au local déchet.**

Toute personne ne se conformant pas à ces directives se verra refuser l'entrée dans les locaux.

Consigne Réunion en salle de réunion à l'intérieur des locaux

Le port du masque pour la circulation à l'intérieur des locaux est obligatoire.

- **Pensez à emmener votre Gel « individuel marqué » hydroalcoolique lors des réunions**

Le port du masque est obligatoire, en respectant la distanciation sociale dans la salle de réunion. (voir marquage au sol)

- 1) 4 personnes maximum en réunion**
- 2) Durée d'une Heure maximum**
- 3) ¼ h de ventilation de la salle de réunion avant toute reprise d'une réunion**

L'entrée dans la salle se fait individuellement en respectant la distanciation, la sortie se fait en sens inverse.

Toute personne ne se conformant pas à ces directives se verra refuser l'entrée dans les locaux.

Consigne Bureau de Convivialité à l'intérieur des locaux (2 personnes maximum)

Le port du masque à l'intérieur du bureau de convivialité est obligatoire.

Le port des gants désinfectés passés à l'hydroalcoolique au préalable est obligatoire.

- **2 personnes maximum en réunion**
- **Durée d'une 1/2 Heure maximum**
- **¼ h de ventilation du bureau convivialité avant toute reprise d'une réunion**

L'entrée dans la salle se fait individuellement en respectant la distanciation, la sortie se fait en sens inverse.

Toute personne ne se conformant pas à ces directives se verra refuser l'entrée dans les locaux.

Note N° 3 d'information importante à destination de tous les salariés du groupe et des sous-traitants

À Montigny le Bretonneux,
Le 13 /05/ 2020.

Mode opératoire d'accès aux bureaux : 1 place Charles de Gaulle 78180 Montigny le Bretonneux

Calendrier et horaires

Applicable à partir du 1 Juin 2020.

Horaires d'ouverture des bureaux : 8h – 20h.

Dernière heure d'accès aux bureaux : 16h.

Port du masque obligatoire

Chaque entrant devra porter un masque de protection type chirurgical ou FFP2.

Les sous-traitants ou prestataires extérieurs devront être munis d'un masque afin d'être autorisés à entrer.

Les collaborateurs se verront remettre 2 masques par mois (1 pour les entrées après 13h ou les présences programmées < 4h) – après contrôle de la température.

Contrôle de la température

Chaque entrant devra se soumettre à un contrôle de température dans le sas d'entrée.

Contrôle par thermomètre frontal sans contact (en respectant les marquages au sol).

Toute personne après 2 mesures, ayant une température supérieure ou égale à 37,5°C, ou refusant le contrôle, ne pourra accéder aux bureaux.

Cette interdiction sera consignée dans le registre des entrées / sorties (aucune conservation des données sensibles, conformément RGPD).

Le salarié devra contacter son hiérarchique et son directeur pour l'informer.

Au retour à domicile, le collaborateur devra contacter son médecin traitant.

Toute personne ne se conformant pas à ces directives se verra refuser l'entrée dans les locaux.

Comment utiliser un masque



Les masques doivent être jetés uniquement dans les poubelles à couvercle des sanitaires.

Très cordialement,

Christophe EVA Gérant de la Société ARealTI